



DECLARATION AU CSE

Objet : Manque de transparence dans le calcul de l'intéressement collectif

Nous, élus **FO CARREFOUR SUPPLY CHAIN**, souhaitons exprimer notre profond mécontentement face au manque de transparence entourant le calcul de l'intéressement collectif pour l'année 2024.

Il nous a été indiqué que des retraitements ont été effectués pour aboutir aux résultats communiqués. Or, à ce jour, la direction est incapable de nous expliquer précisément la nature de ces retraitements, leur justification et leur impact sur les montants attribués aux salariés. Cette opacité est inacceptable.

L'intéressement collectif est un élément clé de reconnaissance du travail fourni par l'ensemble des salariés. Il repose sur des critères définis qui doivent être appliqués de manière rigoureuse et compréhensible par tous. Toute modification des règles de calcul doit être expliquée de manière claire et transparente.

FO CARREFOUR SUPPLY CHAIN exige donc :

- Une communication détaillée des retraitements effectués, avec une justification précise pour chacun d'eux.
- Une explication claire des résultats obtenus et des écarts éventuels par rapport aux prévisions initiales.
- Un engagement de la direction à garantir une transparence totale sur ces éléments à l'avenir.

Si ces demandes ne sont pas satisfaites rapidement, **FO CARREFOUR SUPPLY CHAIN** se réserve le droit d'envisager d'autres actions pour défendre les intérêts des salariés et exiger la clarté qui nous est due.

FO CARREFOUR SUPPLY CHAIN attends une réponse concrète et argumentée de la direction dans les plus brefs délais.

